

Un Québec fort de **ses saisons...**

Le Chantier sur la saisonnalité c'est...

...UN PROJET mis de l'avant par 6 comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) tributaires de problématiques liées à la saisonnalité, soit les pêches maritimes, l'agriculture, la transformation alimentaire, l'horticulture ornementale, l'aménagement forestier et le tourisme.

...UN CHANTIER de recherche, de discussion et de concertation, mené par les partenaires du marché du travail concernés, en vue de faire le point sur la saisonnalité.

...UNE INITIATIVE pour convenir d'orientations, de pistes d'action et de projets concrets à privilégier pour contrer ou s'adapter aux effets de la saisonnalité, dans une perspective de développement durable de l'emploi au Québec.

La saisonnalité, un phénomène complexe à cerner

L'emploi saisonnier, présent depuis toujours au Québec, devient pourtant de plus en plus difficile à cerner dans nos économies contemporaines, où il se fond avec diverses formes de travail dites « atypiques ». Cependant, la saisonnalité est un phénomène stable. Il devrait donc être abordé, encadré et considéré comme tel. Le cycle des saisons étant immuable, les activités économiques ne peuvent que s'y adapter.

Le travail saisonnier occupe une part essentielle du marché du travail dans toutes les régions du Québec.

200 000 travailleurs québécois occupent un emploi saisonnier



L'apport économique des industries saisonnières

Les activités saisonnières sont souvent l'intrant essentiel, à la base d'autres secteurs d'activité économique au Québec. Lorsque ce maillon est fragilisé, cela a un impact majeur sur toute l'économie québécoise et sur la pérennité de certains secteurs. En effet, le traitement, la transformation et la commercialisation des matières et produits issus d'activités saisonnières s'étendent souvent sur toute l'année. On ne peut négliger ou affaiblir les secteurs saisonniers sans affecter sérieusement les secteurs secondaires et tertiaires, et donc l'ensemble de l'économie du Québec.

Les compétences de la main-d'œuvre

Les entreprises aux activités essentiellement saisonnières comptent dans leurs employés des personnes clés, spécialisées. Pour ces entreprises, la question des compétences est cruciale. Quand les entreprises perdent une partie de leur main-d'œuvre d'expérience en raison de pressions, notamment de l'assurance-emploi, pour inciter leurs employés à se tourner vers d'autres emplois, elles connaissent alors une perte d'expertise qui peut grandement affecter leur rentabilité. Bien qu'il soit légitime d'essayer d'attirer de la main-d'œuvre vers des emplois disponibles, cela ne devrait pas priver de leur personnel formé et compétent les secteurs saisonniers qui sont, eux aussi, essentiels à l'économie globale.

L'occupation du territoire québécois

Les industries saisonnières permettent, encore aujourd'hui, de dynamiser plusieurs régions du Québec. Le maintien des activités saisonnières est donc essentiel à l'occupation du territoire et donc, à l'économie de la province. La vivacité des communautés tient plus que jamais à la présence et à la disponibilité à proximité d'une main-d'œuvre compétente et efficace.

RECOMMANDATIONS DU CHANTIER



Maintien du lien d'emploi

Permettre, sans pénalité, le retour à leur emploi saisonnier d'origine aux travailleurs qui ont trouvé un emploi dans un autre secteur d'activité, alors qu'ils étaient temporairement mis à pied.

Accès à la formation

Soutenir la formation et le perfectionnement des travailleurs saisonniers dans leur domaine de compétences et dans des secteurs connexes par des mesures actives d'emploi et ce, avant la reprise de la saison de travail.

Étalement des heures de travail

Revoir l'application des dispositions relatives au traitement du travail effectué en heures supplémentaires afin de mettre en place un mécanisme d'étalement des heures de travail adapté aux emplois de nature saisonnière.

Stabilisation des emplois

Faciliter, par l'implication financière des ministères sectoriels ou autres partenaires concernés, la mise en place et le fonctionnement de regroupements d'employeurs sectoriels ou régionaux à des fins de prolongement des saisons de travail et de stabilisation d'emploi.

Les pages qui suivent tracent un portrait détaillé de chacun des thèmes énumérés dans ce résumé ainsi qu'un argumentaire qui soutient les quatre recommandations formulées.



Chantier sur la
saisonnalité

Pour un développement durable de l'emploi

saisonnalite.com